

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BELFORT - 9001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/06/2025 - 2939 - 2020 B 00561 - 891 593 907 - HOLSTAR

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	259	159	100	152
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 175 540		4 175 540	4 294 927
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		4 175 799	159	4 175 640	4 295 079
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	273 985		273 985	89 138
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	182 173		182 173	59 626
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	456 158		456 158	148 764
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 631 957	159	4 631 798	4 443 842

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 175 639,69	90,15	4 295 078,51	96,65	(119 438,82)	-2,78
Frais d'établissement	99,84		151,68		(51,84)	-34,18
201000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	259,22	0,01	259,22	0,01		
280100 AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETABLIS	(159,38)		(107,54)		(51,84)	-48,21
Autres participations	4 175 539,85	90,15	4 294 926,83	96,65	(119 386,98)	-2,78
261001 TITRES DE PARTICIPATION STARTECH	3 303 101,16	71,31	3 303 101,16	74,33		
261100 FRAIS ACQUISITION TITRES DE PARTICIPA	78 759,00	1,70	78 759,00	1,77		
261102 TITRES DE PARTICIPATION - LE PRELOT	781 800,00	16,88	899 400,00	20,24	(117 600,00)	-13,08
261112 FRAIS ACQUISITION TITRES SCI LE PRELOT	11 879,69	0,26	13 666,67	0,31	(1 786,98)	-13,08
TOTAL III - Actif Circulant NET	456 157,94	9,85	148 763,69	3,35	307 394,25	206,63
Autres créances	273 984,78	5,92	89 138,19	2,01	184 846,59	207,37
451000 GROUPE - STARTECH	38 935,31	0,84	50 000,00	1,13	(11 064,69)	-22,13
451100 GROUPE STARTECH - IS	232 518,00	5,02	37 861,00	0,85	194 657,00	514,14
455800 ASSOCIES-COMPTES COURANTS			1 066,02	0,02	(1 066,02)	-100,0
455870 Int CC - GROUPE	2 531,47	0,05			2 531,47	
467100 NOTAIRE SCP FEUVRIER			211,17		(211,17)	-100,0
Disponibilités	182 173,16	3,93	59 625,50	1,34	122 547,66	205,53
512200 CIC EST N°00020216601	2 052,39	0,04	13 365,68	0,30	(11 313,29)	-84,64
512210 CIC COMPTE A TERME 0020216605	140 000,00	3,02			140 000,00	
512300 CRCA N° 56532648926	38 671,67	0,83	41 819,02	0,94	(3 147,35)	-7,53
512400 BANQUE POP	1 449,10	0,03	4 440,80	0,10	(2 991,70)	-67,37
TOTAL DU BILAN ACTIF	4 631 797,63	100,00	4 443 842,20	100,00	187 955,43	4,23

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 104 363	1 104 363
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	110 436	110 436
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 251 813	970 914
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	324 888	280 899
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	24 372	6 302
	Total des capitaux propres	2 815 873	2 472 915
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 705 592	1 939 784
	Emprunts et dettes financières divers (3)	338	312
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 854	5 400
	Dettes fiscales et sociales	105 141	25 432
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 815 925	1 970 927
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 631 798	4 443 842
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	324 887,60	280 899,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	354 885	272 316
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	960	
(3)	Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023		31/12/2022
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			
Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		10 524	9 190
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 998	
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir		52	52
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions Autres charges			
Total des charges d'exploitation (2)			15 573	9 242
RESULTAT D'EXPLOITATION			(15 573)	(9 242)



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 573)	(9 242)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	389 907	300 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 531	1 074
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		392 438	301 074
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	28 980	10 303
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		28 980	10 303
RESULTAT FINANCIER		363 458	290 771
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		347 885	281 529
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 800	
	Sur opérations en capital	99 960	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	206	
	Total des produits exceptionnels	101 966	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	119 387	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 277	5 995
	Total des charges exceptionnelles	137 664	5 995
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(35 697)	(5 995)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(12 700)	(5 366)
TOTAL DES PRODUITS		494 405	301 074
TOTAL DES CHARGES		169 517	20 175
RESULTAT DE L'EXERCICE		324 888	280 899

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

301 074



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Frais d'établissement :

Selon le PCG (art. 942-20) les frais d'établissement sont enregistrés au compte 201. Ils sont amortis selon un plan et dans un délai de cinq ans (C. com. art. R 123-187, al. 1 et PCG art. 212-9).

Contrat d'apports en nature de droits sociaux et augmentation de capital :

Par acte du 18/10/2021, il a été procédé aux opérations suivantes :

- Apport par Mr Rafaël LOCATELLI de 179 448 actions de la société STARTECH évaluées globalement à la somme de 712 408.56 € arrondie à 712 408.04 € pour les besoins de la rémunération de l'apport par un nombre entier d'actions.

Cet apport est fait à charge par la société HOLSTAR de payer en l'acquit de l'apporteur les sommes de 237 439.52 € à Mme Laure-Hélène LOCATELLI et 237 439.52 € à Mr Stéphane LOCATELLI représentant les montants en principal de la soulte qui leur est due aux termes d'un acte sous seing privé de reconnaissance de dons manuels d'actions réalisés à titre de partage anticipé.

- Apport d'actions démembrées :

- s'agissant de la nue-propriété des actions apportées : Aux termes d'un acte sous seing privé de reconnaissance de dons manuels d'actions réalisés à titre de partage anticipé comprenant réintégration de donations antérieures et réattribution, il a été procédé à la réincorporation des 121 212 actions de la société STARTECH données en nue-propriété le 17/12/2016 à Mme Laure-Hélène LOCATELLI et 121 212 actions de la société STARTECH à Mr Stéphane LOCATELLI en vue de leur réattribution à Monsieur Rafaël LOCATELLI à charge pour ce dernier de verser une soulte à chacun de son frère et de sa sœur d'un montant unitaire de 288 484.56 € soit un total de 576 969.12 €. Par ailleurs, au titre des 242 424 actions en nue-propriété susvisées qui lui ont été réattribuées, Monsieur Rafaël LOCATELLI s'est engagé à respecter l'ensemble des conditions prévues au terme de la donation-partage initiale du 17/12/2016.
- s'agissant de l'usufruit des actions apportées, Monsieur Rafaël LOCATELLI d'une part et de Monsieur et Madame Serge LOCATELLI d'autre part font apport conjointement à la société HOLSTAR sous garanties ordinaires et de droits de leurs droits respectifs des 363 636 actions STARTECH évaluées globalement à la somme de 1 443 363.92 € arrondies à 1 443 363.12 € pour les besoins de l'apport par un nombre entier d'actions.

Faits caractéristiques

En rémunération de ces apports, il sera créé par la société HOLSTAR à titre d'augmentation de capital 237 469 actions d'une valeur nominale de 1 € entièrement libérées et 866 394 actions d'une valeur nominale de 1 € entièrement libérées démembrées et attribuées en nue-propriété à Monsieur Rafaël LOCATELLI sous l'usufruit actuel et successif de Monsieur et Madame Serge LOCATELLI. Le Capital de la société HOLSTAR est augmenté d'un montant de 1 103 863 €.

La société HOLSTAR devient donc propriétaire de 100 % des 832 085 actions de la société STARTECH.

Frais d'acquisition de titres de participations :

Les frais d'acquisition de titres de participations sont inclus dans le coût d'entrée des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal exceptionnel sur 5 ans.

Acquisition des titres de la SCI LE PRELOT

La société a acquis 99.93% des titres de la SCI LE PRELOT en date du 30.11.2022

Cession de 196 parts de la SCI LE PRELOT en date du 30 mai 2023 au profit de Madame Laure-hélène LOCATELLI pour la somme de 99 960 euros.

Intégration fiscale

A compter du 1er Janvier 2022 la société HOLSTAR devient tête de groupe qu'elle compose avec la société STARTECH immatriculée au RCS de Belfort sous le numéro 350 028 460.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 631 798** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **494 405** euros et un total **charges** de **169 517** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **324 888** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

A la clôture, une évaluation des titres des différentes filiales est effectuée, une provision pour dépréciation étant constatée si cette valeur est inférieure à la valeur présente à l'actif.

Les frais d'acquisition de titres de participation font l'objet d'un amortissements fiscal sur 5 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	259					259
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	259					259
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 294 927				119 387	4 175 540
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 294 927				119 387	4 175 540
TOTAL		4 295 186				119 387	4 175 799

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	108	52		159
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108	52		159
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL		108	52		159

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	18 277			206			
TOTAL	18 277			206			
TOTAL GENERAL NON VENTILE			18 277			206	18 070

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	273 985	273 985	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		273 985	273 985	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		2 531		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	960	960		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 704 632	243 592	979 207	481 832
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 854	4 854		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	105 141	105 141		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	338	338		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 815 925	354 885	979 207	481 832
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		234 342			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		338			

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 104 363,00	1,0000	1 104 363,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 104 363,00	1,0000	1 104 363,00

Autres informations

(mettre votre titre ici)

(mettre votre texte ici)

$$\begin{bmatrix} 1 & 0 \\ 0 & 1 \end{bmatrix}$$

HolStar
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 104 363 euros
Siège social : 13, Rue du Prélôt, 25450 DAMPRICHARD
891 593 907 RCS BELFORT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'associé unique, d'une part, et Monsieur et Madame Serge LOCATELLI d'autre part, décident à l'unanimité d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 324 887,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	324 887,60 euros
A titre de dividende global à l'associé unique et aux usufruitiers	100 000,00 euros
Le solde	224 887,60 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique et les usufruitiers déclarent être informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

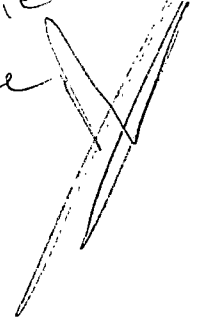
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, il est constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

*pour copie certifiée
conforme*

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive 'M' or similar, is written over the printed text and the handwritten note.

HOLSTAR

SAS au capital de 1 104 363 €

13 rue du Prélôt

25450 DAMPRICHARD

SIREN : 891593907 RCS : BELFÔRT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2023

*Bon pour copie
certifié conforme*



PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'associé unique
de la société HOLSTAR

13 rue du Prélôt
25450 DAMPRICHARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société HOLSTAR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLSTAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous vous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice N-1, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour 6 exercices applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Votre société détient des titres de participations.
Pour apprécier la valeur actuelle des titres de participation détenus, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :
 - Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
 - Comparer les estimations de la direction avec les données issues des comptes audités et les résultats de nos propres travaux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

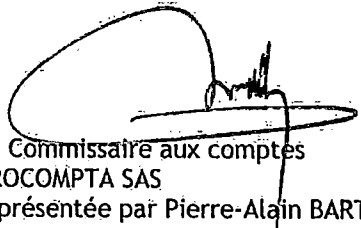
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Besançon, le 10 juin 2024



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY



Bilan Actif

		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	259	159	100	152
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 175 540		4 175 540	4 294 927
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	4 175 799	159	4 175 640	4 295 079
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens.				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	273 985		273 985	89 138
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	182 173		182 173	59 626
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	456 158		456 158	148 764
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	4 631 957	159	4 631 798	4 443 842

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an





Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	1 104 363	1 104 363
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	110 436	110 436
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 251 813	970 914
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	324 888	280 899
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	24 372	6 302
Total des capitaux propres	2 815 873	2 472 915
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 705 592	1 939 784
Emprunts et dettes financières divers (3)	338	312
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 854	5 400
Dettes fiscales et sociales	105 141	25 432
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	1 815 925	1 970 927
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 631 798	4 443 842
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	324 887,60	280 899,37
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	354 885	272 316
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	960	
(3) Dont emprunts participatifs		





Compte de Résultat

1/2

31/12/2023

31/12/2022

France

Exportation

12 mois

12 mois

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises

Production vendue (Biens)

Production vendue (Services et Travaux)

Montant net du chiffre d'affaires

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

Autres produits

Total des produits d'exploitation (1)

Achats de marchandises

Variation de stock

Achats de matières et autres approvisionnements

Variation de stock

Autres achats et charges externes

10 524

9 190

Impôts, taxes et versements assimilés

4 998

Salaires et traitements

Charges sociales du personnel

Cotisations personnelles de l'exploitant

Dotations aux amortissements :

- sur immobilisations

52

52

- charges d'exploitation à répartir

Dotations aux dépréciations :

- sur immobilisations

- sur actif circulant

Dotations aux provisions

Autres charges

Total des charges d'exploitation (2)

15 573

9 242

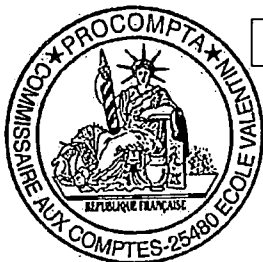
RESULTAT D'EXPLOITATION

(15 573)

(9 242)

CHARGES D'EXPLOITATION





Compte de Résultat

2/2

	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	(15 573)	(9 242)
Opéra. comm.		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)	389 907	300 000
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 531	1 074
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	392 438	301 074
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	28 980	10 303
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	28 980	10 303
RESULTAT FINANCIER	363 458	290 771
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	347 885	281 529
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 800	
Sur opérations en capital	99 960	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	206	
Total des produits exceptionnels	101 966	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	119 387	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 277	5 995
Total des charges exceptionnelles	137 664	5 995
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(35 697)	(5 995)
PARTICIPATION DES SALAIRES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(12 700)	(5 366)
TOTAL DES PRODUITS	494 405	301 074
TOTAL DES CHARGES	169 517	20 175
RESULTAT DE L'EXERCICE	324 888	280 899

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

301 074



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs



Frais d'établissement :

Selon le PCG (art. 942-20) les frais d'établissement sont enregistrés au compte 201
Ils sont amortis selon un plan et dans un délai de cinq ans (C. com. art. R 123-187, al. 1 et PCG art. 212-9).

Contrat d'apports en nature de droits sociaux et augmentation de capital :

Par acte du 18/10/2021, il a été procédé aux opérations suivantes :

- Apport par Mr Rafaël LOCATELLI de 179 448 actions de la société STARTECH évaluées globalement à la somme de 712 408.56 € arrondie à 712 408.04 € pour les besoins de la rémunération de l'apport par un nombre entier d'actions.

Cet apport est fait à charge par la société HOLSTAR de payer en l'acquit de l'apporteur les sommes de 237 439.52 € à Mme Laure-Hélène LOCATELLI et 237 439.52 € à Mr Stéphane LOCATELLI représentant les montants en principal de la soulte qui leurs est due aux terme d'un acte sous seing privé de reconnaissance de dons manuels d'actions réalisés à titre de partage anticipé.

- Apport d'actions démembrées :

- s'agissant de la nue-propriété des actions apportées : Aux terme d'un acte sous seing privé de reconnaissance de donc manuels d'actions réalisés à titre de partage anticipé comprenant réintégration de donations antérieures et réattribution, il a été procédé à la réincorporation des 121 212 actions de la société STARTECH données en nue-propriété le 17/12/2016 à Mme Laure-Hélène LOCATELLI et 121 212 actions de la société STARTECH à Mr Stéphane LOCATELLI en vue de leur réattribution à Monsieur Rafaël LOCATELLI à charge pour ce dernier de verser une soulte à chacun de son frère et de sa sœur d'un montant unitaire de 288 484.56 € soit un total de 576 969.12 €. Par ailleurs, au titre des 242 424 actions en nue-propriété susvisées qui lui ont été réattribuées, Monsieur Rafaël LOCATELLI s'est engagé à respecter l'ensemble des conditions prévues au terme de la donation-partage initiale du 17/12/2016,
- s'agissant de l'usufruit des actions apportées, Monsieur Rafaël LOCATELLI d'une part et de Monsieur et Madame Serge LOCATELLI d'autre part font apport conjointement à la société HOLSTAR sous garanties ordinaires et de droits de leurs droits respectifs des 363 636 actions STARTECH évaluées globalement à la somme de 1 443 363.92 € arrondies à 1 443 363.12 € pour les besoins de l'apport par un nombre entier d'actions.





Faits caractéristiques

En rémunération de ces apports, il sera créé par la société HOLSTAR à titre d'augmentation de capital 237 469 actions d'une valeur nominale de 1 € entièrement libérées et 866 394 actions d'une valeur nominale de 1 € entièrement libérées démembrées et attribuées en nue-propiété à Monsieur Rafaël LOCATELLI sous l'usufruit actuel et successif de Monsieur et Madame Serge LOCATELLI. Le Capital de la société HOLSTAR est augmenté d'un montant de 1 103 863 €.

La société HOLSTAR devient donc propriétaire de 100 % des 832 085 actions de la société STARTECH.

Frais d'acquisition de titres de participations :

Les frais d'acquisition de titres de participations sont inclus dans le coût d'entrée des titres et font l'objet d'un amortissement fiscal exceptionnel sur 5 ans.

Acquisition des titres de la SCI LE PRELOT

La société a acquis 99.93% des titres de la SCI LE PRELOT en date du 30.11.2022
Cession de 196 parts de la SCI LE PRELOT en date du 30 mai 2023 au profit de Madame Laure-hélène LOCATELLI pour la somme de 99 960 euros.

Intégration fiscale

A compter du 1er Janvier 2022 la société HOLSTAR devient tête de groupe qu'elle compose avec la société STARTECH immatriculée au RCS de Belfort sous le numéro 350 028 460.



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 631 798 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 494 405 euros** et un total **charges de 169 517 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 324 888 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

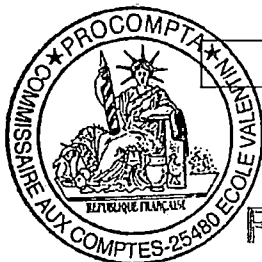
Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

A la clôture, une évaluation des titres des différentes filiales est effectuée, une provision pour dépréciation étant constatée si cette valeur est inférieure à la valeur présente à l'actif.

Les frais d'acquisition de titres de participation font l'objet d'un amortissements fiscal sur 5 ans.





Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Réévaluations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement	259				259
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	259				259
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	4 294 927			119 387	4 175 540
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 294 927			119 387	4 175 540
TOTAL	4 295 186			119 387	4 175 799

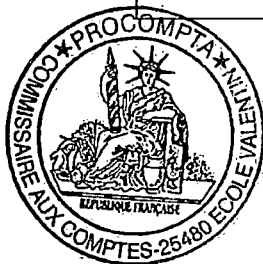


Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2023
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	108	52		159
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108	52		159
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL	108	52		159

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation	18 277			206		
TOTAL	18 277			206		
TOTAL GENERAL NON VENTILE			18 277			18 070



Créances et Dettes

CREANCES

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créances représentatives des titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers

Charges constatées d'avances

TOTAL DES CREANCES

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

273 985

273 985

273 985

273 985

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

2 531

DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)

Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes

Dettes représentatives de titres empruntés

Produits constatés d'avance

TOTAL DES DETTES

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

960

960

1 704 632

243 592

979 207

481 832

4 854

4 854

105 141

105 141

338

338

1 815 925

354 885

979 207

481 832

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

234 342

338



Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		1 104 363,00	1,0000	1 104 363,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		1 104 363,00	1,0000	1 104 363,00





SAS HOLSTAR

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres informations

(mettre votre titre ici)

(mettre votre texte ici)



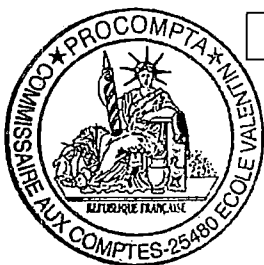
EXCO NAXIS

6, rue du Rhône - BP 20072 - 90002 BELFORT Cedex

Tel : 03.84.28.17.16

Page

22



SAS HOLSTAR

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Filiales et participations

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
SAS STARTECH	332 834	3 713 892	100,00	3 381 860	3 381 860
SCI LE PRELOT	15 000	374 887	86,87	795 467	795 467

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
SAS STARTECH			11 885 646	774 561	300 000
SCI LE PRELOT			121 917	95 302	89 907

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Capital
Capitaux propres
Quote part détenue en pourcentage
Valeur comptable des titres détenus - Brute
Valeur comptable des titres détenus - Nette
Prêts et avances consentis
Montant des cautions et avals
Chiffre d'affaires
Résultat du dernier exercice clos
Dividendes encaissés

Filiales non reprises en A
françaises étrangères

Participations non reprises en A
françaises étrangères



EASU NPMIS

B, rue du Rhône - BP 20072 - 50002 BELFORT Cedex

Tel : 03.84.20.17.10

